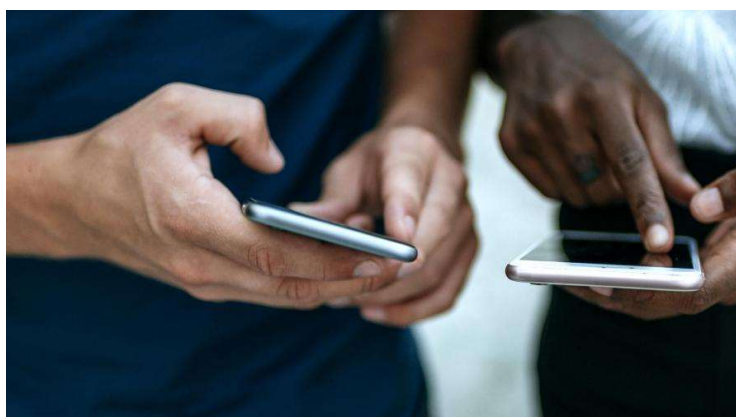


Lockdown party à Dour: ils se vantent sur le net, la police les identifie!

Publié le mardi 5 Janvier 2021 à 19h15 Par J.C.

Ce n'est pas toujours évident de prendre sur le fait les participants d'une lockdown party. Sans tapage nocturne ou d'autres indices, les forces de l'ordre peuvent penser qu'il s'agit d'une fausse alerte. Et parfois, les participants arrivent à prendre la fuite. Mais attention, les poursuites ne s'arrêtent pas au flagrant délit...



Cela s'est passé sur l'entité de Dour, plus précisément à Elouges, avant les fêtes de fin d'année. La police des Hauts-Pays n'avait pas constaté de tapage nocturne dans la rue dont il était question. Une lockdown party était pourtant organisée dans une des habitations.

Grâce aux réseaux sociaux !

Plusieurs personnes ont néanmoins été identifiées via les réseaux sociaux. Les participants se vantaient d'avoir organisé une fête, et cela n'a pas échappé à la police. Il y avait un rassemblement d'au moins six personnes. L'enquête est en cours pour identifier la septième personne. Les 6 participants identifiés, majeurs, ont été convoqués par la police des Hauts-Pays. Des procès-verbaux pour non-respect des mesures sanitaires ont été dressés. Pour rappel, un seul invité est autorisé. Le parquet de Mons précise que même si les participants n'ont pas été pris en flagrant délit, ils peuvent être sanctionnés. L'amende prévue peut aller jusqu'à 4.000 euros pour l'organisateur et jusqu'à 750 euros pour chaque participant.

Notre sélection vidéo